Raquettes en Vercors

du vendredi 20 février au dimanche 22 février 2026

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : **Moyen**
Avec accord : **Oui**	Niveau technique △
Effectif maximum : **8**	

Niveau et esprit

Je vous propose pour ces trois jours, un circuit trés nature sur le plateau du Vercors. Nous seront hébergés dans un gîte d'étape confortable pour deux nuits. Nous évoluerons à une altitude de 1200m à 1400m. Nous formerons un groupe de 8 personnes dans la bonne humeur. Une bonne forme physique est demandée. Pour ce séjour, il est demandé d'avoir pratiqué la raquette à neige et d'avoir séjourné dans des refuges de montagne. Pour ceux qui le souhaites, il y aura un enseignement d'orientation sur terrain enneigé.

Possibilté d'un manque de neige en basse altitude. Nous adapterons les circuits.

Programme,

Vendredi,

un bus nous déposera à Corrençon-en-Vercor, point de départ de notre randonnée raquettes. Une montée tranquille par le Pré Pansu et le Pas de la Sambue jusqu'au GRP Tour du Vercors Drômois. Sur le Site Nordique d' Herbouilly, un gite d'étape nous acceillera pour cette première nuit. Pour cette premiere journée nous aurons 10 km avec 300m de dénivellée positive.

Samedi,

départ matinal en fonction de l'enneigement et de la météo. Une belle boucle par le Collet de la Coinchette, la cabane de Carrette (possibilité d'un pique-nique au coin du feu), Darbounouse et la route forestière de Roybon. Pour cette journée, nous aurons 13 km et 100 m de dénivelée positive.

Dimanche,

Nous reprendrons un bus à Corrençon-en-Vercors en passant par le Pas de l'Ane, Bois des Essarteaux, la Croix de la Messe, Borne du 45 ème Parallèle, les Trois Fontaines. Nous aurons une douzaine de km.

Organisation et équipement,

le kit DVA, pelle, sonde est inutile.

Prévoir une paire de raquettes à neige avec deux bâtons et rondelles, une paire de chaussures de randonnée étanche, anorak, polaire, gant, bonnet, lunette et crème solaire,un drap sac. Pas de ravitaillement pour ces trois jours, possibilité de pique-niques à l'auberge (12 Euros).

Participation aux frais,

165 Euros.

Ce budget comprend deux demi-pensions, la contribution au frais du fonctionnement du caf , les frais de l'organisateur (transport depuis Paris et hébergement).

Ne comprend pas, le transport SNCF A /R depuis Paris, les pique-niques, les encas. Il faudra compter une vingtaine d'Euros pour le transport bus A/R.

Transport :

Au moment ou j'édite cette fiche, les horaires de train ne sont pas encore définis. J'informerai chaque partiicpant.

ALLER LE VENDREDI Gare de Paris Gare de Lyon------Gare de Grenoble départ 7 h13 arrivée 10 h 13

RETOUR LE SAMEDI Gare de Grenoble-------Gare de Lyon départ 19 h 21 arrivée 23 h 08.

Je vous donne rendez vous en Gare de Lyon devant le quai de départ du train à 6 h 40 ou en gare de Grenoble

Hébergement et repas,

deux demi-pensions en gîte d'étape confortable .

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 24 octobre** selon les règles de priorité du club. Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.